

Les étudiants inscrits en universités en 2021-2022

En 2021-2022, 1 656 900 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM, effectif stable sur un an (+0,4 %). En incluant les autres établissements membres ou composantes des établissements expérimentaux, cet effectif s'élève à 1 713 000. Sur le périmètre universitaire strict, les inscriptions en cursus licence (61 % des inscriptions universitaires) diminuent de 1,1 %. À l'inverse les inscriptions en cursus master augmentent de 3,0 % et on observe une légère hausse des inscrits en doctorat (+0,6 %).

Près de 20 000 étudiants sont inscrits en Licence Accès Santé (L.AS), 4 800 sont en 2^{ème} année, le plus souvent après une 1^{ère} année en Parcours Accès Santé Spécifique (PASS-56 %) ou en L.AS (33 %).

Les effectifs universitaires diminuent en cursus licence mais augmentent en cursus master

À la rentrée 2021, 1 656 900 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DROM, hors inscriptions simultanées en licence et en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)¹ : 1 003 000 sont inscrits en cursus licence (61 %), dont 116 000 en IUT, 599 000 en cursus master (36 %) et 54 000 en cursus doctorat (3 %). Si l'on inclut les établissements membres ou composantes des nouveaux regroupements universitaires (établissements expérimentaux) créés début 2020, le nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises est 1 712 900, soit 56 000 étudiants supplémentaires par rapport au périmètre universitaire strict. Après les hausses de 1,3 % et 0,9 % aux rentrées 2019 et 2020, les effectifs des universités augmentent très légèrement (+0,4 % sur le périmètre strict).

Le nombre d'étudiants inscrits en cursus Licence est en baisse de 1,1 %, avec des diminutions d'effectifs particulièrement marquées en IUT (-4,8 %) et en santé (-25,2 %) en lien avec la réforme d'accès aux formations de santé à la rentrée 2020. Le nombre d'étudiants inscrits en licence générale, en revanche, augmente très faiblement (+ 0,4 %) entre les rentrées 2020 et 2021, avec des inscriptions en 1^{ère} année qui restent très dynamiques (+1,2 %). Quatre étudiants sur dix sont inscrits en 1^{ère} année (45 %), les 2^{ème} et 3^{ème} années représentent la même proportion d'inscrits du cursus : 28 % et 27 %. Le nombre d'inscriptions en 2^{ème} année de licence générale diminue légèrement (-0,6 %) alors qu'il est stable en 3^{ème} année de licence générale et en licence professionnelle (+0,3 %).

Les effectifs en cursus Master ont augmenté de 3,0 %. La hausse des effectifs du cursus master est essentiellement due à l'augmentation du nombre d'étudiants en formations de santé (+7,8 %), incluant les diplômes d'État de santé et les diplômes d'université. Le nombre d'étudiants inscrits en master est stable (+0,2 %). Les effectifs de 1^{ère} année de diplôme de master continuent à diminuer mais de manière

moins marquée : -1,0 %, après -1,7 % en 2020 alors que ceux en niveau 2 ont augmenté de 1,2 % (après +3,2 % en 2020). La plus grande sélection à l'entrée en master s'applique désormais dans toutes les disciplines après une mise en place tardive en droit-sciences politiques.

Etudiants inscrits à l'université en 2021-2022 selon le cursus

Cursus	Effectifs 2020-2021	Effectifs 2021-2022	Part (en %)	Evolution (en %)
Licence LMD	799 812	803 058	48,5	0,4
Licence générale	747 950	751 044	45,3	0,4
Licence générale niveau 1	331 804	335 621	20,3	1,2
Licence générale niveau 2	210 950	209 673	12,7	-0,6
Licence générale niveau 3	205 196	205 750	12,4	0,3
CURSUS LICENCE	51 862	52 014	3,1	0,3
IUT	121 690	115 861	7,0	-4,8
dont BUT	-	61 187	3,7	-
Autres diplômes	92 592	84 509	5,1	-8,7
dont santé	53 633	40 108	2,4	-25,2
dont DAEU et capacité en droit	9 387	8 784	0,5	-6,4
Total cursus Licence	1 014 094	1 003 428	60,6	-1,1
Master LMD	328 282	328 805	19,8	0,2
Master LMD niveau 1	157 825	156 319	9,4	-1,0
dont MEEF niveau 1	26 486	26 186	1,6	-1,1
CURSUS MASTER	170 457	172 486	10,4	1,2
dont MEEF niveau 2	26 659	27 159	1,6	1,9
Autres diplômes	253 672	270 411	16,3	6,6
dont formations d'ingénieurs	32 468	33 363	2,0	2,8
dont santé	162 481	175 195	10,6	7,8
Total cursus Master	581 954	599 216	36,2	3,0
CURSUS DOCTORAT	52 798	53 012	3,2	0,4
Disciplines générales	1 132	1 258	0,1	11,1
Disciplines de santé	1 132	1 258	0,1	11,1
Total cursus Doctorat	53 930	54 270	3,3	0,6
Ensemble	1 649 978	1 656 914	100,0	0,4
Périmètre strict	1 649 978	1 656 914	100,0	0,4
Périmètre EPE	1 695 975	1 712 944		

Champ : France métropolitaine + DROM, hors formations paramédicales

Source : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Après plusieurs années de baisse, les effectifs en cursus Doctorat augmentent de 0,6 %, avec une hausse importante en santé (+11,1 %). Les étudiants inscrits en doctorat dans les disciplines de santé représentent 2,3 % des doctorants soit 1 260 étudiants. Le nombre de doctorants en disciplines générales progresse de 0,4 %. Les disciplines scientifiques hors santé accueillent un doctorant sur deux (49,7 %), part en augmentation de 1,8 point en un an. Un tiers des doctorant (32,4 %) sont inscrits dans les disciplines

¹ Y compris formations paramédicales autres que diplôme d'Etat d'infirmier de grade licence

Etudiants inscrits en licence accès santé en 2021-2022

	Effectifs				Evolution (en %)	Répartition (en %)	Part de femmes	Part de néobacheliers*
	L1	L2	L3	Total				
Droit - Sciences Politiques	1 559	358	19	1 936	37,0	9,7	76,2	66,9
Economie - Gestion - AES	965	245	5	1 215	31,1	6,1	62,6	67,8
Arts - Lettres - Langues - SHS	2 160	816	47	3 023	47,6	15,2	83,9	73,9
Sciences	8 599	3 026	236	11 861	46,3	59,7	65,7	66,1
STAPS	1 482	341	19	1 842	83,6	9,3	43,6	80,3
Total	14 765	4 786	326	19 877	47,3	100	67,2	72,3
Evolution (en %)	16,1	704,4	76,2	47,3				
Provenance année n-1								
PASS	7,1	55,8	n.s					
L.AS	4,5	33,0	65,3					
dont redoublants		1,5	6,1					
<i>Licence générale (hors L.AS)</i>	5,4	9,7	33,7					
Autres diplômes	1,2	0,2	n.s					
Non inscrits à l'université	81,6	1,3	n.s					

* La part des néo-bacheliers ne concerne que les étudiants inscrits en L1
Champ : France métropolitaine + DROM, hors formations d'infirmiers
Source : MESRI - SIES / Système d'information SISE

littéraires, proportion en baisse de 1,3 point. Enfin 11,4 % des doctorants sont en droit-sciences politiques, soit 0,6 point de moins que l'année précédente.

Hausse significative des étudiants inscrits en Licence accès santé

À la rentrée 2021, 19 900 étudiants sont inscrits en licence accès santé (L.AS), formation créée à la rentrée précédente. Cet effectif augmente de 47,3 %, hausse principalement due à celle des étudiants en 2^{ème} année, où sont inscrits 4 800 étudiants. Toutefois, les effectifs progressent de 16 % en 1^{ère} année, où sont inscrits 14 800 étudiants, dont près des trois quarts (72 %) sont de nouveaux bacheliers. La licence accès santé permet aux étudiants de suivre à la fois une discipline générale dominante et une mineure en santé, leur permettant de présenter les épreuves d'accès aux formations longues de santé. Parmi les étudiants en 2^{ème} année de L.AS, 56 % étaient en PASS à la rentrée 2020 et 33 % étaient en 1^{ère} année de L.AS à la rentrée 2020.

Près de six étudiants sur dix inscrits en L.AS sont dans une discipline scientifique. Ils sont également nombreux en arts-lettres-langues-sciences humaines et sociales (15 %). Près d'un sur dix est inscrit en droit-sciences politique et autant en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS - 9 %). C'est dans cette discipline que le nombre d'inscrits avec une mineure en santé (1 800) a le plus augmenté (+84 %).

Avec deux tiers d'étudiantes, la licence accès santé reste à dominante féminine. Toutefois les femmes sont minoritaires pour les STAPS (44 %). La filière STAPS est celle où la part de néo-bacheliers parmi les étudiants en 1^{ère} année est nettement supérieure à la moyenne (80 %).

Diane MARLAT
Lyes NAIT IGHIL
MESR-SIES

Encadre 1- Les formations paramédicales

Les formations paramédicales sont incluses dans le champ de la présente note, hors les formations d'infirmiers grade licence. L'intégration des formations paramédicales à l'université se poursuit et s'intensifie : initiée il y a plusieurs années, elle vise à favoriser de nouvelles voies d'études, à promouvoir la recherche et à redessiner l'interprofessionnalité.

À la rentrée 2021, les effectifs des formations paramédicales ont augmenté de 6,4 % par rapport à l'année précédente (+7,3 % en Licence et +5,9 % en Master). Dans ces formations, le nombre de nouveaux entrants et de nouveaux bacheliers continue de progresser, respectivement +26,1 % et +12,2 % en un an (Annexe7).

Champ : les 51 universités françaises et les 13 universités expérimentales (hors Institut Polytechnique de Paris) de France métropolitaine et DROM, l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les IEP, les COMUEs.

Source : enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant) - Inscriptions, qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2021-2022. La situation est observée au 15 janvier 2022. Les inscriptions sont comptabilisées ici hors inscriptions simultanées licence-Classes préparatoires aux grandes écoles. Sont exclues ici l'ensemble des formations d'infirmiers.

Le cursus correspond au niveau final du diplôme préparé. L'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus : - le cursus licence regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 2 (DUT notamment) ou bac + 3 (licences LMD (licences dites générales, licences professionnelles), post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, les diplômes d'établissement etc.) - le cursus master comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (masters LMD, formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'Etat de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC) etc.) - le cursus doctorat ne comprend que les doctorats d'Etat et les habilitations à diriger des recherches. Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire, qui font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, sont comptabilisés en cursus master.

Les annexes de cette NF contiennent de nombreuses statistiques détaillées, présentes les années précédentes dans la Note d'information.

Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2022-326939>